

# **Engagement de la société civile dans le processus du Fonds Vert Climat et le Fonds d'adaptation**

Mawusé HOUNTONDJI, Directeur de JVE BENIN

PF AFN au Bénin



ONG JVE BENIN  
JEUNES VOLONTAIRES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
AU BENIN



# Sommaire

1. Contexte
2. Le Fond d'Adaptation
3. Le réseau des ONG
4. Comment fonctionne le réseau et ses interactions
5. Rôle traditionnelle des OSC dans le processus
6. Expérience pays: Cas du Bénin
7. Cas du Régional Hubb WA
8. Conclusion



ONG JVE BENIN  
JEUNES VOLONTAIRES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
AU BENIN



# 1- Contexte

- ▶ Depuis 2010, le Fonds pour l'adaptation a engagé + de 354,89 millions de dollars pour soutenir les projets d'adaptation concret et localisés dans 48 pays, avec plus de 3,6 millions de bénéficiaires directs. Il a été retenu que Le FA puisse servir l'Accord de Paris.
- ▶ la nécessité d'apporter un soutien financier aux pays en développement pour s'adapter à des conditions climatiques extrêmes est non seulement urgente, mais elle ne fait que s'intensifier.
- ▶ Si l'on veut avoir la moindre chance de limiter le réchauffement de la planète en-dessous de 1,5 °C, et d'apporter aux populations vulnérables au changement climatique le soutien auquel elles ont droit, il va falloir augmenter très nettement la qualité et la quantité des financements climat accordés aux pays en développement.

# 1- Contexte

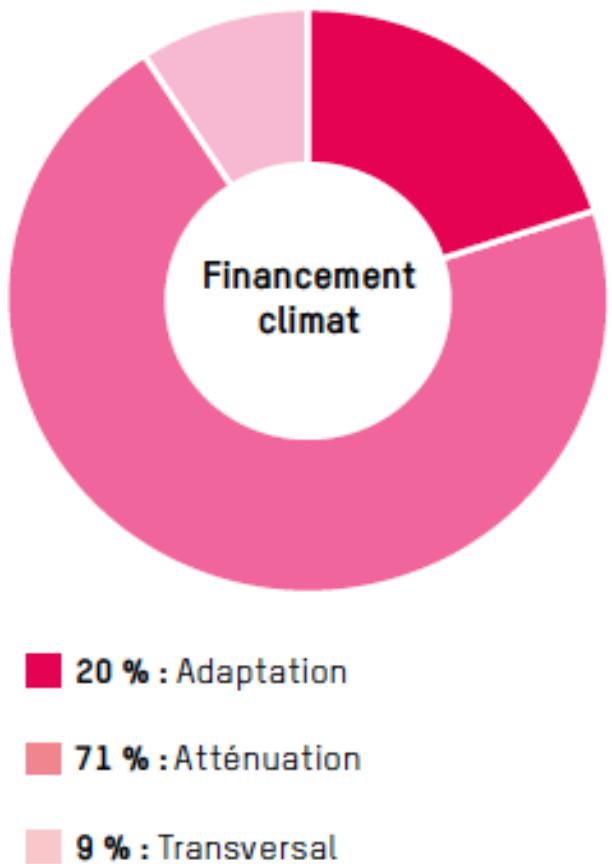
## Ce qui a changé depuis la précédente déclaration des bailleurs de fonds sur leurs financements climat en 2013–2014

La vue d'ensemble pour 2015–2016 est préoccupante. En nous basant sur la valeur nominale des déclarations des bailleurs, nous estimons que les financements climat publics ont globalement augmenté. Toutefois, les niveaux déclarés restent très largement supérieurs au soutien réel (assistance nette spécifique au climat) apporté aux pays en développement. La plupart des prêts sont encore comptabilisés intégralement, au lieu du montant net donné à un pays en développement (la part dons). On constate en outre des inexactitudes significatives quant à la manière dont la composante climatique de projets de développement plus vastes est comptabilisée.

Un examen plus détaillé révèle que les augmentations globales du financement climat semblent découler largement d'une recrudescence des prêts, en particulier à destination des pays à revenu intermédiaire. Alors que les prêts ont un rôle prédominant à jouer dans les bonnes circonstances, il est inquiétant de constater qu'ils ne représentent selon les estimations que deux tiers des financements climat publics sur la période 2015–2016<sup>2</sup>. L'aide publique sous forme de subventions est trop faible pour répondre aux besoins et augmente trop lentement. Le financement de l'adaptation au changement climatique (un domaine prioritaire dans les pays les plus pauvres du monde) reste largement négligé, de même que les flux de financement à destination des pays les moins avancés (PMA).

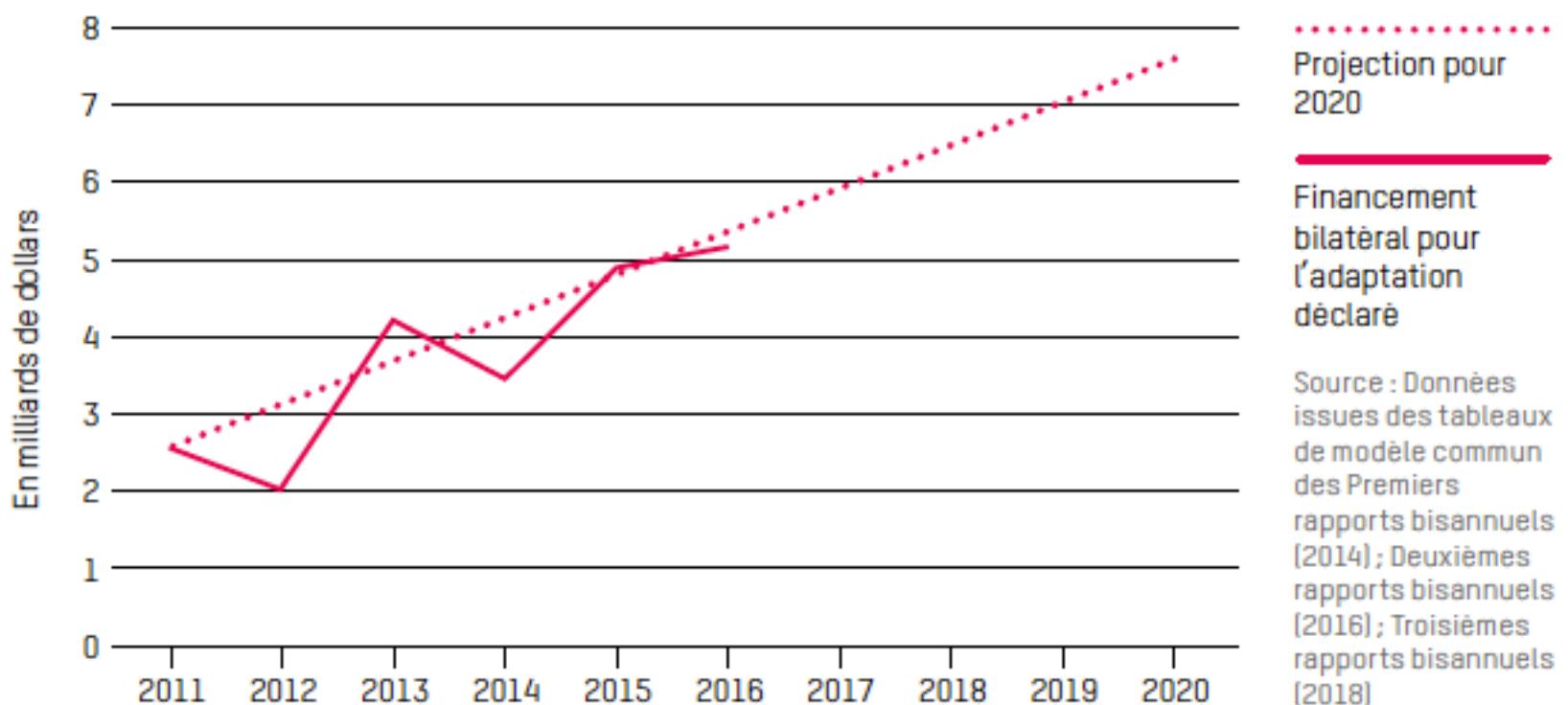
Pour des millions de personnes vivant dans les pays et les communautés les plus pauvres du monde, les tendances en matière de financements climat sont alarmantes. Le fossé reste vertigineux entre les ressources dont disposent les pays en développement pour s'adapter au changement climatique et les risques croissants auxquels ils sont confrontés.

Graphique 5 : Parts mondiales des financements pour l'atténuation, l'adaptation et transversal en 2015-2016



Sources : Troisièmes rapports bisannuels (2018) ; propres calculs basés sur les chiffres de l'OCDE (2018a)

Graphique 5 : Financement bilatéral pour l'adaptation, 2011–2016, et projection pour 2020



## 2- Le Fond d'Adaptation

1. Le paysage financement Adaptation est fragmenté et incohérent
2. Article 12.8 du Protocol de Kyoto: prévoit qu'une part des fonds provenant **d'activités certifiées du mécanisme de MDP** soit utilisée pour aider les pays en développement particulièrement vulnérables à assumer les coûts de l'action d'adaptation
3. Les Accords de Marrakech, adoptés en 2001, disposent que 2 % des montants générés de la monetization des **unités de réduction certifiée des émissions URCE** des projets du Mécanisme de Développement Propre seront versés au Fonds d'adaptation.
4. CMP 3 Bali 2007: l'entité chargée d'assurer le fonctionnement du Fonds serait le Conseil du Fonds pour l'adaptation (le Conseil CFA), appuyé par un Secrétariat et un Administrateur
5. CMP4 à Poznan: Adoption d'une capacité juridique
6. CMP5 à Copenhague : Allemagne comme siège du FA

### 3- Le réseau des ONG

- ▶ Le Réseau d'ONG du Fonds d'adaptation est une coalition d'ONG et de parties prenantes intéressées au développement du Fonds d'adaptation et de ses projets financés.
- ▶ Il vise une influence dynamique durable sur la politique et l'engagement de la société civile. Il croit en la grande chance de contribuer à une mise en œuvre réussie des projets financés par le Fonds d'adaptation dans les pays en développement, pour les bénéfices des personnes et des communautés particulièrement vulnérables au changement climatique.
- ▶ Le réseau soutient directement les ONG dans un certain nombre de pays en développement, en mettant l'accent sur les pays à accès direct, en augmentant leur capacité à accompagner toutes les questions pertinentes autour de la mise en œuvre du projet tout au long de la période de mise en œuvre.

## A PROPOS DU RESEAU DES ONG DU FOND D'ADAPTATION

C'est une coalition composée des ONG et des acteurs du secteur de l'adaptation au Changements Climatiques et qui suivent à la fois le développement du Fonds pour l'Adaptation (FA) et les projets qu'il finance.

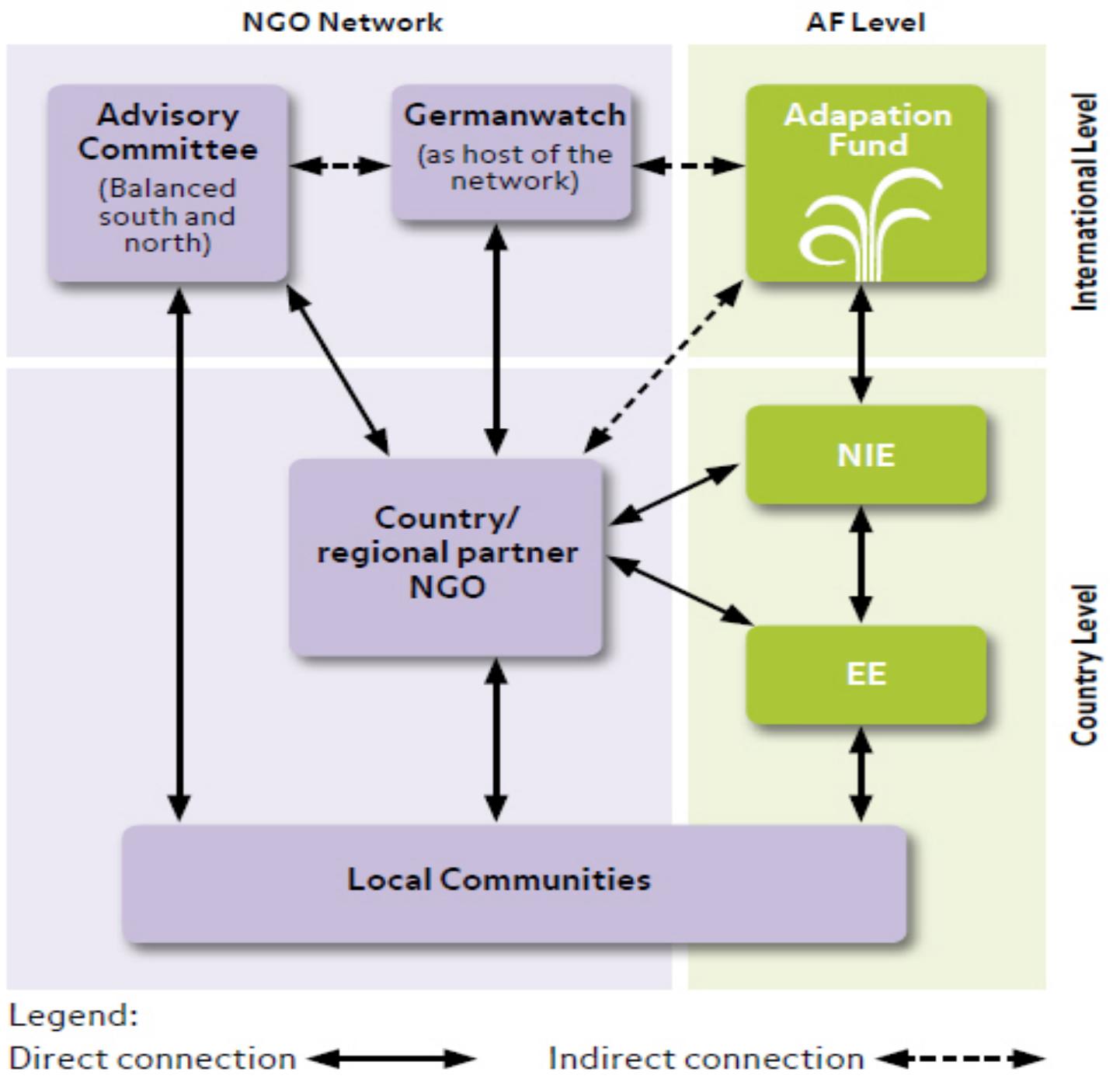
Une analyse critique et constructive des projets d'adaptation

Créé 2010

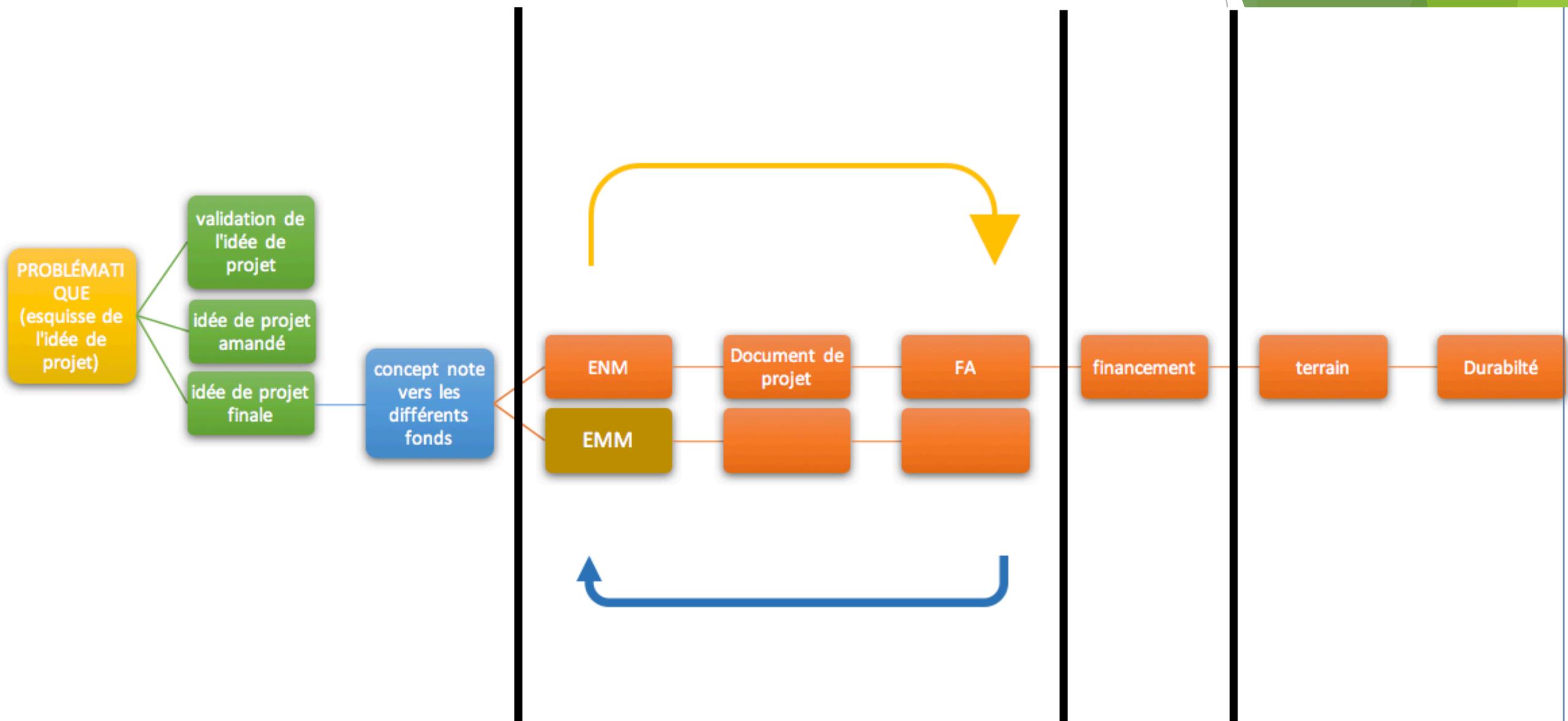
Un rapport Indépendant et alternatif des OSCs pays sur chaque projet d'adaptation soumis en direction des différents mécanisme de validation du FA

Appui d'un objectif stratégique:  
Assurer le financement des communautés vulnérables via l'accès direct

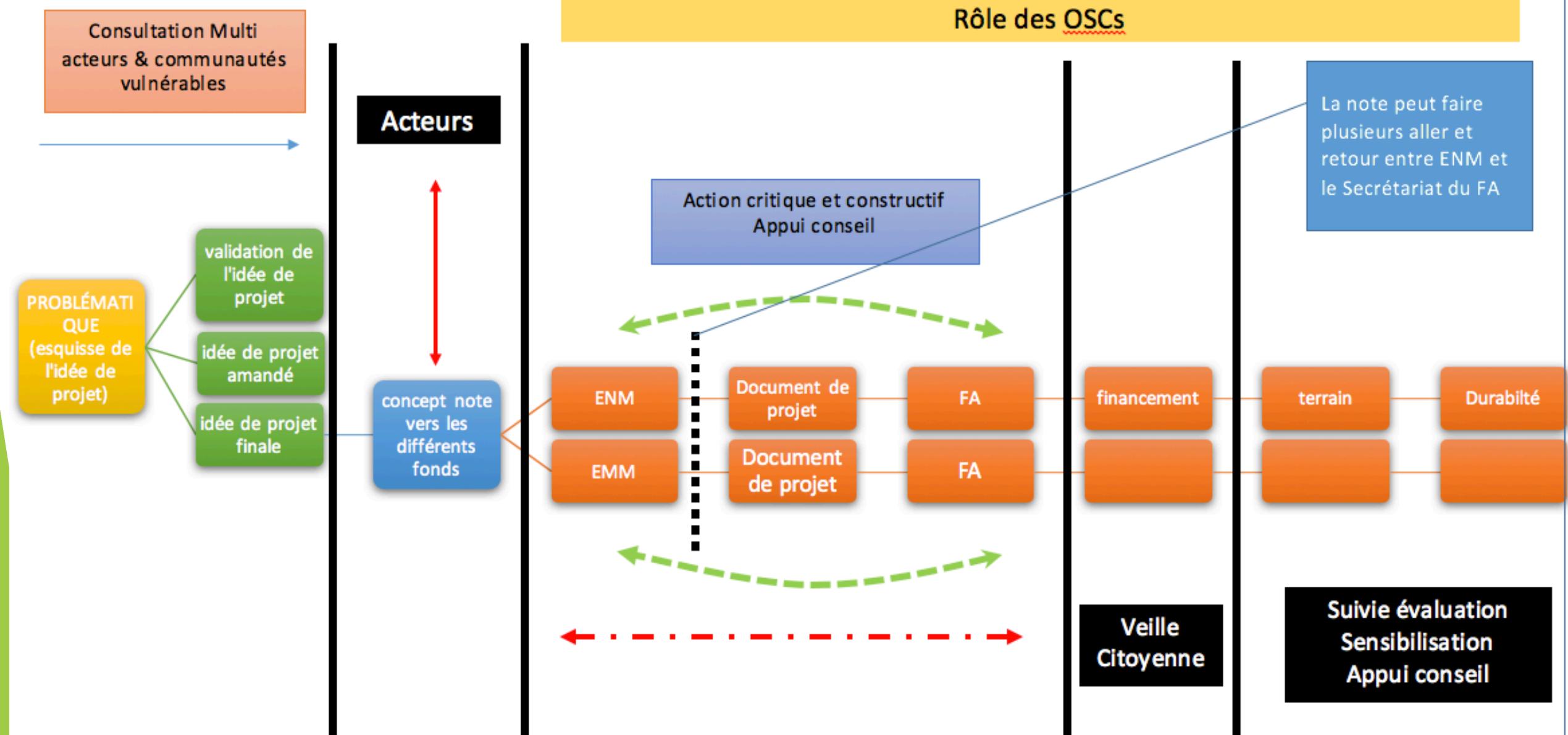
## 4- Comment fonctionne le réseau et ses interactions



## 5- Rôle traditionnelle des OSC dans le processus



## 6- Expérience pays: Cas du Bénin



## 7- Cas du Bénin



**Consultation avec les communautés locales vulnérables**

## 7- Cas du Bénin



Renforcement des Capacités OSCs, et Communes du Sud du Bénin

## 7- Cas du Bénin



Renforcement des Capacités OSCs, et Communes du Sud du Bénin

## 7- Cas du Bénin



Passage sur les  
Médias

## 7- Cas du Bénin



Réunion des experts pour commenter les projets soumis

# ► Commentaires sur les documents de projets

► *Comment c'est organisé au niveau national et régional?*

- *Lecture*
- *Investigation*
- *Validation*
- *Dissémination*

► Visite de terrain aux communautés

► Participation au NAP et CSOs Dialogue

► *CSO's dialogue?*

► Participation aux COP

## 8- Cas du Régional Hubb WA

### 1. Renforcement de capacité

- a. Atelier régionaux
- b. Webinar
- c. Mail list
- d. Whatsapp group

### 2. Information & veille citoyenne

## Quel peut être le rôle de la société civile ?

- ❖ Le société civile doit renforcer son information sur le processus et le projet en question
- ❖ La société civile doit informer le grand public et les communautés
- ❖ Jouer un rôle de veille et d'observation
- ❖ La société civile doit chercher à collaborer pour influencer le processus
- ❖ Sensibiliser et former les parties prenantes (société civile, communautés bénéficiaires)
- ❖ Analyse critique de l'ENM. S'il y a une limite bâtir un stratégie des enseignements de l'analyses
- ❖ Accompagner en termes de conseils
- ❖ Suivre avec plus de vigilance les initiatives portées par les EMM
- ❖ Accompagner l'élaboration et la préparation des Plans Nationaux d'Adaptation (NAPs)
- ❖ Promouvoir l'accès direct comme alternative aux modalités d'accès classiques

# Rôles effectif des OSCs

FORCE DE  
PROPOSITION

FORCE D'Analyses

Watch dog

Sensibilisation  
communication  
Eveil des  
consciences

## RECOMMANDATION:

Quel type de mécanismes devrait être établi pour faciliter la contribution de la société civile dans le processus du Fonds d'adaptation (ENM & projet) ?

- Etablir des partenariats avec les décideurs politiques (AND, point focal, Ministère de l'Environnement, les bénéficiaires, les agences d'exécution)
- Constituer un groupe de veille entre acteurs de la société civile
- Saisir l'opportunité qu'offre les comités Nationaux Changements Climatiques
- Mettre en place un cadre harmonisé/concertation des OSC pour influencer le processus
- Faire reconnaître le AF NGO Network au niveau national

## RECOMMANDATION:

Quelle stratégie à mettre en place par la société civile pour accéder et assurer le suivi des fonds alloués à travers l'ENM ?

- ▶ Organiser des dialogues politiques sur le FA et stratégies d'adaptation développés par la société civile
- ▶ Organiser des réunions avec les parties prenantes (société civile, décideurs politiques)
- ▶ Définir des critères pour assurer le suivi des projets